

## Jeunesse

### Fête de l'école

La fête de l'école a eu lieu le 25 juin. Merci à tous et à toutes pour ce bel après-midi, spectacle des enfants et superbe prestation des plus grands lors du tournoi de Force Basque ont ravi enfants et parents.

### Inscription rentrée scolaire 2016 - 2017

Eh oui, l'école est à peine terminée que nous vous informons de la date de reprise le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Nous vous rappelons qu'à partir des 2 ans de votre enfant, celui-ci a la possibilité d'être scolarisé en Toute Petite Section. Si vous l'envisagez pour septembre 2016 ou janvier 2017, merci de bien vouloir effectuer l'inscription auprès des services de la Mairie.

### Services péri et extrascolaires

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016, le règlement intérieur des différents services péri et extrascolaires, est consultable sur le site de la

## Le fil rouge... nos ados construisent leur projet



L'an passé, un groupe de jeunes d'Ahetze était parti à Paris assister au match France - Pays de Galles au Stade de France. Cette année, d'autres sont allés à la rencontre des Bleus, lors d'un entraînement à Biarritz, avant l'Euro. Mercredi 15 juin au soir a eu lieu à Ahetze, la retransmission du match France - Albanie (au moins une mi-temps mais dans la joie et la bonne humeur...), sous le préau de l'école, avec un repas de grillades. Lors de la brocante du mois de juin, certains d'entre eux ont tenu un stand de pêche à la ligne. Pour Ahetze fête la musique, ils ont proposé des brochettes de bonbons et des frites. Pour la fête de l'école, tatouages éphémères et des ateliers maquillage ont été proposés. Samedi 2 juillet, le lavage de voiture vous a été proposé. Nous remercions tous les ados pour leur

## Seniors

Des ateliers « du bien vieillir » débiteront à Ahetze en septembre et octobre. Ces ateliers seront animés par l'ASEP (Association Santé Éducation et Prévention du territoire). Ils seront ouverts à toutes personnes à partir de 55ans. Deux cycles seront proposés :

### Atelier : Prévention des chutes

Pour être en mesure de garder son équilibre en toutes circonstances. Le cycle d'atelier sera organisé sur une moyenne de 15 séances à raison d'une fois par semaine par petit groupe de 10 à 15 personnes.

### Atelier : Mémoire

Pour préserver ses capacités cérébrales et faire face aux petits trous de mémoire. Ce cycle d'atelier sera organisé en 10 séances à raison d'une séance de 2 heures par semaine par petits groupes d'environ 12 personnes.

mairie. Quelques modifications portent sur les modalités d'inscription aux Temps Activités Périscolaires et le prix du repas cantine qui était inchangé depuis 3 ans.

### Rappel dates du centre de loisirs

Nous vous rappelons que le Centre de Loisirs ouvre ses portes du 6 juillet au 12 août 2016. Vous pouvez retrouver le planning, et les différentes informations et modalités sur le site de la Maire. ■



belle implication, l'équipe d'animation qui mène ce projet avec professionnalisme et enthousiasme, et vous tous qui jouez le jeu afin de permettre l'avancée de cette aventure.

Soutenu par la municipalité, ce projet vient d'être présenté à Bayonne, auprès de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et du Conseil départemental, avec les félicitations du jury et une subvention vient d'être allouée par la CAF.

Cet été, du 8 au 11 août, quand tout sera bouclé, ils concrétiseront ce qu'ils ont patiemment élaboré : destination Ô Kiri, à Baudreix et ses activités aquatiques, ainsi qu'au Stade d'Eaux-Vives de Pau.

Ce projet commun est une démarche responsabilisante qui vise à réaliser une envie d'évasion au financement assumé. Il assure, à terme, l'implication des jeunes dans la vie du village, les acteurs de demain.

Mais qu'est-ce qui fait se démarquer ainsi les projets des adolescents du centre de loisirs d'Ahetze ? La réponse est apportée par Claire Tonnellier, la directrice de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de la commune : « Notre projet est structuré. Après avoir défini, avec le groupe de 20 ados de cette année, les sorties à préparer pour cet été, nous les avons engagés dans une démarche de responsabilisation, qui, de façon très concrète, les emmène à rechercher un autofinancement à ces sorties, avec le souci d'une implication dans la vie du village. »

Ce vaste programme est mené avec détermination et application, puisque sur les 20 garçons et filles inscrits, 17 ont régulièrement participé aux réunions mensuelles, qu'il s'agisse d'affiner le projet lui-même, de préparer les actions ou encore de fabriquer les supports de communication et d'information. ■

Une participation de 20 € sera demandée par personne pour l'ensemble des séances. Les ateliers auront lieu dans les salles municipales de la commune.

Vous pouvez encore vous inscrire, car il reste quelques places, en téléphonant à la Mairie au 05 59 41 95 20 ou en vous inscrivant à l'accueil du secrétariat.

### Plan Canicule 2016

Afin d'anticiper au mieux les risques liés à un éventuel épisode caniculaire, la Commune d'Ahetze a élaboré un plan de prévention à destination des personnes âgées fragilisées et/ou handicapées en conformité avec la loi 2004-626 du 30/06/2004. À cet effet, deux registres sont mis en place en Mairie. Ils recensent d'une part les personnes fragiles sur la base du volontariat et d'autre part les personnes qui souhaitent être contactées afin de faire partie du réseau d'intervention auprès des personnes fragiles recensées précédemment dans le cas d'un déclenchement d'alerte caniculaire par la Préfecture. Inscrivez-vous en Mairie au 05 59 41 95 20. Si vous souhaitez bénéficier de ce service ou si vous vous proposez de faire partie du réseau d'entraide. ■

## Portrait d'un artiste : Gilles Plantade, Sculpteur

Il habite Ahetze depuis 2000, avec sa compagne, Maïté Caumont, vibrante de son soutien indéfectible. Ils vivent dans une maison ouverte sur une prairie habitée d'arbres centenaires et de chants d'oiseaux. Un choix.

Sur l'herbe, toutes sortes de matériaux, de découpes en attente, des ébauches d'œuvres et puis des œuvres abouties. Les sculptures se dressent dans une mise en scène qui parle de vie.

Et sous la maison, l'atelier de Gilles Plantade. Un espace tout en force qui abrite forge, exposition, études. Saisissant...

Né en 1962 à Adzopé en Côte d'Ivoire, l'enfant suit ses parents et découvre les cultures africaines, malgaches et réunionnaises. Il en gardera des impressions indélébiles et fondatrices de son art. Des questions sur la vie, les racines, l'équilibre, la fragilité et finalement la force vitale...

Jeune homme, il habite Marseille et se dirige vers des études d'art et architecture. Puis il collabore à des projets d'urbanisme et d'architecture. En autodidacte, il découvre ce qui deviendra pour lui une passion : LA SCULPTURE. Brique, bois, plâtre, verre et enfin L'ACIER.

## La vie au village



Et oui, il est bien là ! Patxi Bera-sategui, alias BELETTIKI pour les initiés, boucher de son métier, s'installe avec sa camionnette, tous les lundis de 15h30 à 19h, sur l'esplanade du trinquet, tout près de l'AMAP... Il sélectionne ses producteurs LOCAUX et favorise la traçabilité de ses produits. La qualité est là, les prix raisonnés et toute la faconde de PATXI... Que du bonheur... ■

## Ça s'est passé à Ahetze...

### Fête d'Ahetztarrak le 18 juin

C'est avec émerveillement que nous avons pu assister encore une fois à un spectacle de grande qualité. Max, Enéa et Théo nous ont d'abord présenté des scénettes sur le Monde des ados à la fois touchantes, réalistes mais surtout très drôles. Merci à vous 3 et à votre professeur. Ont suivi plusieurs tableaux sur le monde de Disney, tous plus merveilleux les uns que les autres. Costumes, mise en scène, musique... tout a été enchantement. Merci aux danseurs, aux professeurs, et au bureau d'Ahetztarrak sans qui rien ne serait possible.

### Fête de la musique le 24 juin

La place MattinTrecu a été animée lors de cette soirée où Ahetze a fêté la musique. Les élèves de l'association Musikaz Blai et

La soudure à l'arc, la malléabilité du métal en fusion, lui permettront de projeter totalement sa vision du monde dans ses sculptures.

Ses œuvres sont fortes, presque brutales et puis adoucies par un travail de polissage... Humanisation...

Gilles Plantade interpelle, nous interroge et nous séduit. Et il a séduit le public dans les plus grandes galeries partout en France, à Lyon, Paris, Aix en Provence, Marseille, et au Pays Basque, Biarritz (1<sup>er</sup> prix de sculpture pour la série «Brouillarta »), Anglet, Guéthary, Bayonne, Pasajes... ■



Et bientôt, elle sera là, aussi le lundi... La Vrac Mobile de Léa et Océane : c'est une épicerie itinérante proposant des produits bio, locaux et sans emballage. Toute une variété de graines et produits à découvrir ou redécouvrir, déguster... en vrac ! ■

Avis aux amateurs... Le terrain de pétanque pourrait être un lieu de rencontres pour les boulistes de tous niveaux. Si vous êtes intéressé pour rejoindre le groupe d'amateurs, veuillez contacter M. Zollkau au 06 08 77 16 28. ■

Lanetik Egina ont offert un récital à l'église. Puis les enfants de l'école, entraînés par les animateurs des TAP ont initié des flash mob avant d'inviter leurs parents et les spectateurs à les accompagner. Ambiance...

La soirée s'est terminée sur les airs entraînants de la fanfare « la Boucalaise » que nous remercions chaleureusement. ■



## Agenda : quelques dates à retenir

✓ Fête de l'été le 23 juillet

Animations pour petits et grands, repas cochon de lait et feu d'artifice

✓ Fête de Primadera le 27 août

✓ Forum des associations le 4 septembre de 9h à 13h au préau associatif. ■



AHETZEKO BERRIAK  
Bulletin municipal d'information  
Juillet 2016 - N° 28

Directeur de la publication :  
Philippe ELISSALDE - Maire d'Ahetze  
Service Communication :  
1 place Mattin Trecu - 64210 Ahetze  
Tél. : 05 59 41 95 20 - Fax : 05 59 41 85 25  
Mail : mairie@ahetze.fr - Site : www.ahetze.fr

Impression : IBT concept - 05 59 64 72 00  
Tirage : 1 100 ex

Ce bulletin est imprimé sur du papier PEFC™, label respectant les normes de gestion durable des ressources forestières. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.



# AHETZEKO BERRIAK

Bulletin municipal d'information

JUILLET 2016 ■ N° 28

## Édito



Unanimité des votes lors du conseil municipal du 18 mai 2016 portant sur la création de la future grande Agglomération Pays Basque au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ahetze a été la 100<sup>e</sup> commune à exprimer la volonté de ce regroupement des 158 villes ou villages de notre territoire.

Pour autant, c'est maintenant que le travail commence et chacun peut comprendre les véritables défis qui nous attendent. C'est bien parce qu'il est difficile de réussir qu'il est indispensable d'entreprendre, d'unir nos forces, dans un projet ambitieux. Ce territoire regorge d'énergie, de compétence, d'imagination et de besoins... Le travail réalisé dans les dix dernières années au sein des 12 communes de l'agglomération Sud Pays Basque est une référence dans laquelle on peut trouver les fondements de cette fusion intercommunale, encore plus grande mais surtout, encore plus forte, de l'ensemble du Pays Basque. Illustrant par l'exemple cette réflexion, je suis très heureux de vous annoncer, qu'au 1<sup>er</sup> septembre 2016, pour la première fois de son histoire, notre commune bénéficiera de lignes de transport en commun à destinations de Biarritz et Saint-Jean-de-Luz. **Penser global et agir local**, tels sont les enjeux des futures politiques publiques au plus près de l'ensemble de nos concitoyens... renforçant, nous l'espérons sincèrement, la confiance en vos élus ! Bel été à tous !

2016ko maiatzaren 18ko herriko kontseiluak aho batez bozkatu du 2017ko urtarrilaren 1ean Ipar Euskal Herriko Hirigune handiaren alde. Ahetze gure lurraldeko 158 herri eta hiriak elkartzeko borondatea adierazi duen 100. herria izan da. Alabaina, lana orain da egin behar eta denek ongi neurtuko duzue zer nolako auziak ditugun aurrean. Lorpenak zailak direlako da hain beharrezkoa ikastea, indarrak biltzea egitasmo handinahi horren inguruan. Lurraldeak baditu indarrak, jakittea, asmatzeko gaitasuna, baita beharrak ere... Azken hamarkadan Hego Lapurdiko Hirigunean burutu ditugun lanetan atzeman ditzakegu oraingoan neurri handiago batean herrien arteko lankidetzarako oinarriak, Ipar Euskal Herri osoan elkargo azkarrago bat osatzeko. Eta gogoeta horren adibide gisa, atsegin handiz jakitera ematen dizuet 2016ko irailaren 1.etik goiti, estreinakoz gure herriak garraio lineak izanen dituela Biarritz eta Donibane Lohitzunerekin. **Zabalera begira eta hurbilean ekin**. Hauek dira hain zuzen gure herritarrentzat ezarri beharko ditugun politika publikoen erronkak ; zuen hautetsientzat duzuen konfiantza azkartzeko modukoak izango direlakoan !

Philippe Elissalde  
Maire d'Ahetze



## Transports

# HEGOBUS : un nouveau réseau de transports en commun à l'échelle de l'Agglomération Sud Pays Basque



Dès septembre 2016, un véritable réseau de transports en commun sera mis en place sur l'ensemble des 12 communes de l'agglomération Sud Pays Basque. Ainsi chaque citoyen aura accès à un service attractif de transport collectif.

**Cette étape marque un véritable**

**tourant dans la politique de transports collectifs du territoire** et à travers le contrat de Délégation de Service Public, l'intercommunalité souhaite donc construire, avec le délégataire, Transdev Urbain, un partenariat de qualité.

Pour définir le réseau de transports collectifs, les maires des 12 communes du territoire ont partagé des objectifs communs d'un « **réseau cible** » et identifié des liaisons prioritaires assurant la continuité du service public par rapport à l'actuel. Ce réseau propose l'intégration de nouvelles dimensions à la fois en termes de tracé, de niveau de desserte et d'interconnexion ou encore de gamme tarifaire.

Au 1<sup>er</sup> Septembre 2016, **10 lignes régulières** seront mises en service. Elles seront complétées par **des services à la demande, le transport de personnes à mobilité réduite et les transports scolaires**. Les tarifs se veulent attractifs : **titre unitaire d'1 €, car-**

## Urbanisme

# Préparer l'avenir : PLU et étude de revitalisation du centre-bourg



Depuis plusieurs mois, votre bulletin d'informations municipales partage avec vous l'avancée des travaux de notre révision générale du plan local d'urbanisme.

Nous témoignons ainsi de la philosophie d'élaboration

participative de ce document important pour notre commune et nous nous soumettons aussi aux contraintes réglementaires quant à sa communication régulière.

**Réunion publique.** Le 27 avril dernier une étape importante a été franchie en présence de 130 personnes. Par voie de presse ou par communication distribuée dans toutes les boîtes aux lettres, la population était invitée à s'informer et à débattre sur deux chapitres importants de la démarche : le **diagnostic territorial** réalisé et les premiers éléments du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**.

La présentation faite ce soir-là par notre bureau d'études est consultable sur le site internet de la mairie, chacun peut en prendre connaissance. Les cartes et les éléments du diagnostic sont également à votre disposition en mairie.

Cette réunion d'environ 2h30 a permis à chacun de s'exprimer ou de s'interroger autour des trois axes du **PADD** proposés :

- un accueil de population **maîtrisé** pour une évolution urbaine **équilibrée et de qualité**
- la préservation et la valorisation du **patrimoine** bâti, environnemental et culturel
- le soutien à l'**économie** et l'accompagnement en matière de **déplacement**.

Dans ce document, ces axes sont déclinés en **orientations** qui doivent guider nos choix pour demain. Les questions ont essentiellement porté sur les mesures de préservation du cadre de vie que nous connaissons sur notre commune. Elles trouvent leur expression sur les problématiques liées au développement de la démographie, de la qualité architecturale des projets immobiliers et au développement d'infrastructures participant à une plus grande prise en compte d'un développe-

ment durable (problèmes liés aux transports collectifs, aux équipements d'assainissement...)

À ce stade de la démarche, il s'agissait de **partager une vision pour notre village** pour les prochaines années et d'exposer les principes directeurs qui seront ensuite déclinés en termes de constructibilité, de développement ou de préservation de la qualité de vie notre commune. Bien évidemment notre village, comme cela a été plusieurs fois évoqué durant cette rencontre, est lié aux évolutions que connaît le territoire dans son ensemble et aux aspects réglementaires qui s'imposent (Schéma de Cohérence Territoriale, schéma d'assainissement et des eaux pluviales, Plan Local de l'Habitat...).

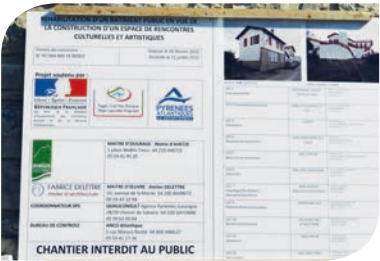
Il peut sembler parfois difficile, au vu des superpositions réglementaires de construire un projet spécifique à l'échelle de la commune. Pour autant il est indispensable que chaque échelon de cette intégration des territoires, participe à son niveau en proposant, en instruisant et en faisant part de ses visions, de ses projets et de ses réalités.

C'est ce que nous nous efforçons de faire pour que l'intérêt collectif participe à ce que chacun souhaite voir se développer dans son environnement proche à l'échelle de sa commune.

Vos élus et le bureau d'étude vont travailler cet été pour décliner les grandes orientations retenues sur le plan de zonage pour pouvoir, au cours d'une nouvelle réunion publique à l'automne vous faire des propositions. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Vous le savez le PLU s'articule avec au dessus les documents supra-communaux et en dessous avec une étude sur un périmètre de proximité immédiate, quotidienne : **la revitalisation du centre bourg** et la redéfinition de l'espace public. Le bureau d'études travaille avec les élus sur un projet d'aménagement et l'été sera propice à l'affinage de ces éléments avant de venir vous les présenter en **réunion publique le mardi 20 septembre à 19h30** à la salle Denen xokoa au pôle enfance. Ce projet a pour but de définir les usages et fonctionnements de demain sur les espaces que nous partageons, il est donc indispensable que tous les Ahezta- r y prennent part ! ■

## Espace de Rencontres Culturelles et Artistiques



Le 6 juin, les premiers coups de pioches, de pelles et de masses ont résonné du chantier de l'espace de rencontres culturelles et artistiques. Durant 3 semaines l'entreprise Toffolo titulaire du lot Gros Œuvre a démolé cloisons, poutres, portes, fenêtres, etc. Le bon avancement des travaux a permis à l'Entreprise Etcheverry titulaire du lot Charpente, d'enchaîner sur la pose des éléments de charpente. L'extension prévue pour les sanitaires est en cours de réalisa-

tion. Les lundis après-midi le Maître d'œuvre l'architecte Fabrice Delettre dirige les réunions de chantier. Nous continuerons à vous tenir informés de l'avancement de ces travaux de rénovation de l'ancienne école qui offriront aux différents associations des espaces modernisés et accessibles à tous. ■

## Délibérations du conseil municipal (Résumé des principales délibérations)

### Conseil municipal du 30 mars 2016

✓ **Convention avec la CAF pour l'Accueil péri/extra scolaire, TAP et crèche Ttipittoak** pour la prise en charge du prix de revient horaire dont les modalités font l'objet d'une convention d'objectifs et de financement conclue pour la période 2016-2019. Les modalités doivent faire l'objet d'une convention d'objectifs et de financement conclue pour la période 2016-2019.

✓ **Demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local** auprès de l'État pour le financement des travaux d'aménagement d'un pôle accueil au rez-de-chaussée de la Mairie : 45 % du total estimé des travaux (24 899 € HT) sollicités.

✓ **Fiscalité directe locale : vote des taux d'imposition 2016**  
Le contexte national actuel a eu différentes conséquences : baisse des dotations de l'Etat, impact de la réforme des rythmes scolaires sur les finances communales (choix des élus de proposer des TAP « gratuits » sur la Commune), revalorisation des traitements des fonctionnaires, augmentation des charges patronales, etc. Mais il faut aussi rappeler le contexte local : ratios financiers dégradés à l'arrivée de l'équipe municipale en 2011 et des taux d'imposition qui n'ont pas évolué depuis 2012. Néanmoins, il convient de prendre en compte le contexte national et l'ambition de la Commune. En effet, la rénovation de l'ancienne école route d'Arbonne en Espace de Rencontres Culturelles et Artistiques va débiter. Par ailleurs, la Commune s'est engagée sur 5 ans à mettre aux normes accessibilité ses bâtiments publics et les travaux d'aménagement d'un pôle Accueil au RDC de la Mairie seront réalisés cette année 2016. Ensuite, la Commune poursuit la démarche de révision de son PLU. Enfin, l'étude sur la revitalisation du centre bourg avance, et il conviendra en temps voulu, de se positionner pour engager une éventuelle tranche de travaux. Tous ces projets ne pourront être financés et/ou engagés que si la Commune dispose d'un autofinancement suffisant.

Aussi il a été décidé de fixer les taux d'imposition 2016 comme suit :  
- **Taxe d'habitation : 11,73 %**  
- **Taxe foncière sur propriétés bâties : 10,13 %**  
- **Taxe sur Foncier non bâti : 27,66 %**  
Pour la taxe d'habitation, cette augmentation correspond à un surcroît de 27 € / an pour un foyer avec 2 enfants.

✓ **Révision du PLU - Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**  
Le PLU est fondé sur l'élaboration d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui doit fixer les grandes orientations du développement communal pour les 10 ans à venir. Voir article dédié.

### Conseil municipal du 18 mai 2016

✓ **Financement du plan de formation 2016 des agents de la crèche** visant à intégrer la démarche de **labellisation LEHA**. Le coût de la formation représente 12 250 €. Son financement se répartit ainsi : Commune 25 %, Agglomération SPB 41,67 %, OPLB 33,33 %.

✓ **Attribution d'une participation financière à l'association d'Aide Familiale et Sociale** pour l'animation de son relais d'assistantes maternelles : 1 622,08 € pour 2016.

tion. Les lundis après-midi le Maître d'œuvre l'architecte Fabrice Delettre dirige les réunions de chantier. Nous continuerons à vous tenir informés de l'avancement de ces travaux de rénovation de l'ancienne école qui offriront aux différents associations des espaces modernisés et accessibles à tous. ■

**Vous avez une question sur les règles d'urbanisme ? Vous souhaitez réaliser des travaux ? Le service autorisations d'urbanisme répond à vos questions les mardis et jeudis de 14h à 18h sur rendez-vous.**

### Convention entre le relais d'Assistantes Maternelles HEGO et la crèche Ttipittoak

Le projet commun et partagé consiste à organiser des rencontres entre les professionnels de la crèche, les assistantes maternelles indépendantes et les enfants accueillis par chacune de ces deux structures afin qu'ils échangent, partagent leurs activités, apprennent à se connaître et construisent une relation plus solide.

### Adhésion au CAUE 64

Le CAUE est un organisme associatif créé sous l'égide du Conseil Général. Ses missions concernent plusieurs domaines de compétences : l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, le paysage, le développement durable. Les interventions peuvent être de plusieurs ordres : Conseil gratuit auprès des particuliers, aide à la décision des collectivités, expertise sur les projets de territoires, actions culturelles et de sensibilisation. La cotisation annuelle pour la Commune d'Ahetze s'éleverait à 240 €.

### Convention d'utilisation du trinquet avec l'association Elgarrekin et nouveaux tarifs :

Ce Trinquet municipal créé en 1993, à vocation éducative, est réservé aux écoliers pendant le temps scolaire. D'abord assurée en régie directe par la Commune, la gestion du Trinquet a ensuite été confiée à l'association Elgarrekin. Créée en 1995, Elgarrekin avait pour but de faire la coordination entre toutes les associations sportives et culturelles qui utilisent le trinquet Pantxoia Sein. En 2002, un nouveau règlement et une nouvelle convention relative à la gestion du Trinquet ont été mis en place. La gestion hors temps scolaire est assurée par l'association Elgarrekin. Par avenants en 2002 et 2009, l'association Elgarrekin a été autorisée à conserver une partie des encaissements annuels. La dernière mise à jour des tarifs de location pelote a été effectuée en 2004, tandis qu'un tarif de location hors-pelote a été mis en place en 2002.

En 2015, les statuts de l'association Elgarrekin ont été modifiés. L'association a aujourd'hui pour objet la gestion des locations du trinquet pour le compte de la Mairie (maintien des lieux en état de fonctionnement et de propreté, organisation de la gestion), l'exploitation du bar et le développement et la promotion des activités de la FFPB (organisation entraînement, présentation d'équipes pour les championnats, organisation de tournois).

Compte tenu des modifications des statuts de l'association Elgarrekin, de l'ancienneté de la convention et de l'évolution des demandes et des pratiques (notamment lié au développement de l'activité de l'ALSH et de la réforme des rythmes scolaires, mais aussi demandes de particuliers), il a été décidé de réactualiser la convention de gestion du Trinquet et de modifier les tarifs de location (20 €/heure pour joueurs occasionnels et tarifs d'abonnements mensuels variant selon la durée d'occupation). À l'occasion de ce vote il a été rappelé l'investissement de M. Francis Gellie au sein d'Elgarrekin depuis 2009.

✓ **Demande de subvention du projet « Espace de Rencontres Culturelles et Artistiques » auprès du Conseil Départemental** : ce projet a été inscrit dans le contrat territorial Sud Pays Basque 2013-2016. Le financement interviendrait à hauteur de 20%, avec un plafond de 90 000 €.

### ✓ Avis sur l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre de l'EPCI Pays Basque

Le Préfet des Pyrénées Atlantiques a fixé les contours du Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) tel que prévu dans la Loi NOTRe. Il y est proposé, pour le territoire du Pays Basque, le regroupement des 10 intercommunalités actuellement existantes en une seule entité représentant l'ensemble des 158 communes et de ses 295 970 habitants.

Cette intercommunalité unique, créée à compter du 1er janvier 2017, prendrait la forme d'une communauté d'agglomération. Lors de la première consultation, le Conseil municipal d'Ahetze avait donné à l'unanimité un avis favorable pour la création d'un EPCI unique pour le Pays Basque.

Les élus du Pays Basque se sont investis dès l'automne 2015 et ont travaillé sur un projet de territoire partagé. Ils ont été assistés dans cette démarche des conseils d'universitaires de l'Université des Pays de Pau et des Pays de l'Adour, de cabinets de conseil ainsi que de l'expertise des techniciens des EPCI actuels.

## La finance solidaire existe... Le CLEFE

Un CLEFE (**Club Local d'Epargne pour les Femmes qui Entrepreneurs**) est un outil financier, créé en 1991 et importé au Pays basque en 1997 grâce à l'association HEMEN-HERIKOA (association d'animation économique). Ce projet a été présenté le 24 mai par Chantal Torre et J.-Paul Bonin du CLEFE et Claire Lacave d'HEMEN.

Concrètement, il s'agit de la réunion volontaire d'une dizaine de personnes solidaires qui épargnent ensemble chaque mois (entre 15 et 50 €) pendant au moins un an. À l'issue de cette période, ce « Club » rencontre des femmes porteuses d'un projet local d'entreprise et, si le projet apparaît fiable, leur consentir un microcrédit à faible taux d'intérêt (sans obligation d'apport

## À la rencontre des entreprises



Les artisans et commerçants du village ont été invités le 29 juin, à une soirée d'échanges sur le thème du développement économique. M. le Maire a appelé à l'assemblée tout l'intérêt porté aux actions qui peuvent favoriser l'activité économique sur la commune.

## Parole au groupe d'opposition Ahetzen

Dès la fin des années 80, en Amérique latine et principalement au Brésil, les basses d'une démocratie de proximité et le développement local ont été amorcées. En 1999, à Porto Alegre a eu lieu un colloque sur le bilan de la démocratie participative. Les premiers budgets participatifs étaient adoptés par plus de 250 villes.

Cet été, par ce beau temps, un grand nombre d'entre nous arpenteront les routes et chemins du village pour se promener. Vous serez nombreux, à nouveau, à nous interpellier sur l'insécurité régnant sur ces routes par le manque de trottoir, par des excès de vitesse, etc.

En 2015, à Ahetze, lors du conseil municipal du 22 juillet 2015, l'équipe de la majorité municipale décidait de retenir un maître d'œuvre dans le cadre de futurs travaux d'aménagement des espaces publics du bourg qui n'engagera que quelques millions d'euros pour notre commune.

En 2016, lors du conseil municipal du 18 mai 2016, une délibération portée sur la gestion de l'éclairage public en vue d'économies d'énergie et une question est revenue sur un éclairage insuffisant à l'entrée du village côté Larre Luzea.

Le groupe Ahetzen formulait alors une proposition d'installer des panneaux photovoltaïques permettant à la fois de répondre à une économie d'énergie et à la sécurité.

Réponse de la majorité « Trop coûteux ».

Alors, M. Le Maire, votre priorité, esthétique ou sécurité ? Nous souhaitons, comme nous l'avons toujours défendu et comme il est mis en œuvre dans de nombreuses villes ou villages, l'instauration d'un budget participatif afin de pouvoir répondre aux mieux aux besoins de nos administrés et à ses priorités. La sécurité n'a pas de prix. Soyons à l'écoute de nos concitoyens.

Sur chacune des compétences communautaires (économie, aménagement, mobilité, environnement, langue et culture puis service à la population), puis sur la question des moyens de fonctionnement (gouvernance, ressources humaines, finances et fiscalités), ce précieux travail a permis d'établir un projet de territoire partagé. Cette véritable feuille de route permettra à la future Communauté d'agglomération de mettre en œuvre sans attendre des politiques publiques innovantes et solidaires, s'appuyant à la fois sur une identité propre et sur une ambition commune d'occuper la place qui revient au Pays Basque au sein de la grande Région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

Ce travail sans précédent, dans la lignée des démarches Pays Basque 2010 et 2020, a été mené dans un esprit collectif, au-delà des clivages, et assure de l'émergence d'un esprit communautaire, basé sur une communauté de destin.

Le Conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité favorablement sur le projet de périmètre prévoyant la création d'une intercommunalité unique pour le Pays Basque. ■

personnel), qui servira à démarrer leur entreprise ou à consolider une exploitation naissante. Une convention avec la créatrice est signée et le CLEFE les accompagnera dans leur projet. De plus, il peut souvent faciliter les relations avec les banques.

Le CLEFE apparaît ainsi, dans l'environnement difficile que nous connaissons, comme un outil de développement local (souple et facile à mettre en œuvre) favorisant la création de nouvelles activités, la réinsertion sociale de femmes en difficulté et, d'une manière générale, le dynamisme et la solidarité au sein de la commune. Alors, on crée un CLEFE à AHETZE ?

Si vous souhaitez adhérer ou avoir plus d'informations, contactez le secrétariat de la Mairie. ■

M. Thierry Guinle, représentant le Pôle Emploi, a présenté les différentes aides dont peuvent bénéficier les entreprises : primes à l'embauche, prise en charge de formations, mesures et contrats spécifiques, et les services de Pôle Emploi à destination des employeurs.

Mais cette rencontre a été aussi l'occasion d'échanger sur la révision du PLU. Ses aspects concernant l'économie devront déterminer les futures zones de commerces ou d'activités artisanales. ■

80 hamarkada hondarrean hego ameriketara hasita, batez ere brazilera, 1999 urtean Porto Alegre demokrazia parte hartzalearen esperientziaren lehen bilanak eginak izan ziren. Hortik landa, buxeta parte hartzaleari zozkatzu martxan ezarri zituzten kasik 250 herriek munduan zehar.

Uda honetan, gutartean aintzetatik ahetzeko herria oinez zeharkatuko dute lasaiki ibiltzeko gogoarekin, alta segurantzarik eza salatzen aintz izanaren zaret ere...inezkoen biderik eskasarengatik, errepidean egoera txarrarengatik, autoen abiadura gehiegi- gikeriarengatik eta abar...

2015eko uztailaren 22ko herriko kontseiluan, ahezta-rei milioi batzuk kostatuko izan arren hiri erdiko eremu publikoan bermol- datzeko ikuskatzale baten izena atxikitzea erabaki zuen gehien- goko taldeak.

Aldiz 2016ko maiatzaren 18ko herriko kontseiluan, argitasun publikoaren kudeaketari buruzko eztabaida izan genuen eta herriaren sartzeko batean den larre luzea etorbideko argitasunik eskasaren galdera atara zen. Nola eza hori segurantza zalantzaz ezartzen duen eta energiako ekonomia egiteko, gure taldeak fotovoltai- ko taulak ezartzea proposatu zuen.Zuen erantzuna sobera kario zela izan zen...

Auzapez jauna zein ote da zuen lehentasuna? Edertasuna edo segurantza?

Guk, ahetzen taldekook, bertze herri askotan egiten den bezala gure proposamena mantentzen duguz: Buxeta parte hartzaleari martxan ezar dezagun ahezta- r guzien beharrei eta lehentasunei hobekiago arropostua emateko ! Segurantzak ez baitu preziorik! Ahezta- rren entzuten egon gaitetzen ! ■